

Marche pour la dignité et contre la pauvreté

Réunion du 12 juin 2009

Centre social quartier Vitalité, Lyon

Compte-rendu réalisé par Amélie Pascal et Manu Bodinier

Présents

Jean Marie Anglade, Yvette Bailly, Evelyne Berruezo, Véronique Guyard, Aurore Hermet, Amélie Pascal, Magali Jacques, Manu Bodinier.

Ou aussi un chien, une chouette, une fourmi, un hérisson, un cheval de trait, une abeille, une buse, un chien gardien de troupeau, une lionne, la mouche du coche, une cigale, un colibri, une fourmi hésitante, une baleine... qui représentent les animaux à travers lesquelles nous pensons participer au groupe

Excusés

Le CCFD, le MRJC, l'ADAPEI et Jérôme Bar (Fédération des centres sociaux de la Drôme) se sont excusés.

Deux règles du jeu (pour aujourd'hui)

1. **la corresponsabilité.** Chacun est partie prenante dans la réussite des objectifs. Si des idées viennent en cours, elles sont les bienvenues
2. **le tutoiement.** Pour faciliter la communication entre nous

Relecture du compte-rendu

Les crochets [...] dans le dernier compte rendu sont là pour ne pas effacer les désaccords. Quelques précisions sont apportées aux principes fondateurs.

Sur la visée

- Nous visons la réalisation pleine et entière de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* » dans une société écologique, sans pauvreté et riche de tout son monde.

- Nous nous accordons sur le fait que l'égalité des êtres humains est remise en cause par divers types de facteurs (inégalités économiques, handicaps, exclusions, discriminations etc.) sur lesquels il convient d'agir pour que chacun gagne du pouvoir sur sa vie.

- Plus particulièrement, la non-couverture de besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, vivre en sécurité...) est une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux (article 25 de la DUDH) que nous souhaitons combattre bien qu'elle génère un sentiment d'impuissance. Elle est d'abord dû à l'inégalité de la distribution des ressources dans

notre société. Nous la nommons [*pauvreté/misère/exclusion*] et c'est sur cette question que nous voulons d'abord agir ensemble sans s'arrêter aux conséquences de cette situation.

- Cette situation est particulièrement importante chez les jeunes des quartiers populaires.

- La question économique est reliée de manière indissociable à la question écologique (type de développement plus sobre, alimentation, accès aux ressources naturelles comme la terre, l'eau, la forêt, etc.). *La simplicité dans les pratiques de consommation pour rester « volontaire » devrait être proportionnée au revenu et au patrimoine des individus.*

- La question de la transformation sociale (changement dans la répartition globale des ressources, transformation des institutions publiques, contrôle démocratique sur les organisations économiques...) est indissociable de la transformation personnelle (la question du désir et des besoins humains, la vigilance par rapport aux pièges de l'avoir et du pouvoir de domination, qualité des relations humaines dans les lieux de vie et de travail...)

Sur les manières de faire

1. Nous voulons agir en accord avec des principes d'éducation populaire et de non-violence active - en nous y formant si nécessaire. Nous nous engageons à agir et échanger avec un principe de non-dévalorisation de soi et des autres au sein du Collectif . Nous prendrons également en compte les émotions (colères, peurs, plaisirs...), les besoins, les intérêts et les contraintes légitimes des personnes et des organisations membres afin d'avancer dans le sens d'une société plus juste.

2. Nous voulons agir ensemble entre personnes concernées par la pauvreté et l'exclusion (c'est à dire qui vivent quotidiennement les conséquences de ces inégalités) et personnes indignées par cette situation. Nous prenons acte de cette différence de situation et souhaitons éviter que les uns parlent à la place ou au nom des autres. Nous voulons que les personnes concernées soient parties prenantes des décisions et des dispositifs qui les concernent.

3. Nous prendrons nos décisions de manière démocratique au fur et à mesure de l'avancée de nos projets. *Les décisions devraient être prises le plus possible de manière consensuelle (unanimité moins les abstentions). En cas de blocage lors de deux réunions consécutives, la décision est prise à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Chaque personne participant au comité de pilotage a une voix, chaque organisation en ayant au maximum deux.*

4. C'est le collectif qui organise les événements d'octobre 2009 et la marche de juillet 2010. Celle-ci s'organisera autour de la cause que nous défendons ensemble (et pas sous des bannières respectives de différentes organisations ou en défense de leurs intérêts propres).

5. La marche de 2010 dans son organisation devra prendre en compte les lieux qu'elle traversera afin de s'enrichir et de s'adapter aux différences de contexte.

6. Le collectif est un espace non confessionnel et non partisan, ouvert à la diversité de ses membres. Il ne vise pas à fédérer toutes les actions ou à masquer des désaccords. Il vise plutôt à organiser des actions complémentaires afin d'appuyer l'avènement d'une société sans pauvreté.

Sur la constitution du collectif et ses relations avec les pouvoirs publics

Sur la constitution du collectif

- Le collectif est composé des organisations et des personnes qui sont en accord avec les principes fondateurs et souhaitent se mobiliser pour atteindre les objectifs partagés.
- Les nouveaux entrants sont cooptés par les personnes et les organisations qui en sont déjà membres *à l'unanimité moins les abstentions*
- Les partis politiques ne font pas partie du collectif (cf. Charte des forums sociaux). Concernant les syndicats, la question sera tranchée en fonction de leur adhésion aux principes fondateurs.
- Les principes fondateurs permettent de nous rassembler, de prendre nos décisions et de réguler notre fonctionnement. Ces principes pourront être modifiées au fur et à mesure des projets en avançant dans la réflexion commune qui est organisée autour du plus gros dénominateur commun.

Sur les relations avec les pouvoirs publics

- Nous décidons de ne pas intégrer d'autorités publiques et de collectivités territoriales au sein du Collectif mais d'avoir la possibilité de lier des relations privilégiées avec certaines d'entre elles qui s'engagent dans la même direction (collectivités locales comme le Grand Lyon, organisateur des *Dialogues en Humanité* ou le Conseil Régional organisateur de la journée *Pauvreté, quelles transformations ?* le 29 novembre 2008)
- Celles-ci pourront éventuellement soutenir l'action du Collectif par différents types de soutiens (contacts, aide financière...)

Point financier

Nous n'avons pas de réponse de la demande faite à l'appel à projet lancé par la direction Vie associative du Conseil Régional. En cas de réponse négative, nous trouverons d'autres ressources

Dialogues en Humanité 2009

Un atelier sera organisé le vendredi 3 juillet de 18h à 19h30 autour du projet *Marche pour la dignité*. Il est proposé d'organiser un dialogue qui évoque les suites à donner dans la perspective de la marche régionale de 2010, mais également les expériences passées (marche dans la Drôme, journées du Conseil Régional...). Une invitation a été lancée à François Auguste, Vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes délégué à la démocratie participative, pour y participer.

Programme pour octobre 2009

Nous allons accueillir une délégation composée de Louis Campana (*Gandhi International*), Rajagopal PV (*Ekta Parishad*), et une représentante de l'Amérique latine (Ana Juanche, déléguée général du *Servicio Paz y Justicia – SERPAJ*)

Date	« 3 octobre 2009 »	« 4 octobre 2009 »	« 5 octobre 2009 »	« 6 octobre 2009 »
Lieu	Chambéry (salle laïc de la maison diocésaine)	St Antoine l'Abbaye	Grenoble (campus ?)	Lyon (CCO ?)
Thème	Lutter contre la/les pauvreté(s)dans une visée écologique et promouvoir la souveraineté alimentaire et l'accès aux ressources naturelles...	...avec toutes les générations notamment les jeunes ...	Travail sur l' action non-violente , une force pour agir – peut être en direction des migrants sans-papiers et de leur situation économique
Forme & déroulement	Temps de rencontre avec des personnes en situation de pauvreté issue de différents mouvements de la région. Présentation du film « la marche des gueux ». Débats en petits groupes : « si on marchait, ce serait pourquoi ? »	Marche et repas biologique avec des paysans et ceux/celles qui prônent la simplicité volontaire	- Rencontre des jeunes étudiants autour de la marche des gueux - Rencontre d'animateurs jeunes (à confirmer) et prise en compte de la colère chez les jeunes (question des discriminations ?)	À préciser
Organisations participantes	- ATD Quart-Monde Chambéry - Secours Catholique - Union régionale centres sociaux - APF	- L'Arche - Union régionale centres sociaux	- Crajep (MJC, URHAJ, MRJC, Peuple et culture, Scouts, centres sociaux...)	- Dialogues en Humanité - MAN Lyon
Coordination	- Secours Catholique Chambéry (Ludovic) - Manu Temps de préparation le 29 juillet après-midi	- Manu - Jean-Baptiste	- Amélie - Aurore - Manu	- MAN - Magali Jacques - Manu ?
Organisations à contacter		- Terre et Humanisme - Réseau REPAS - Alliance Paysans Consommateurs et Amap - La Carline (Die)..	- Etudiants de l'université	- CCO Villeurbanne - Les déboulonneurs, - les désobéissants, - groupe de théâtre Désiré. - association lion des neiges - RESF...

Chaque journée d'octobre s'organise avec les personnes qui habitent dans chacune des villes (Yvette et Magali pour Lyon, le Secours Catholique pour Chambéry, Aurore, Amélie, Stéphanie et Manu pour Grenoble...).

Comment faire venir les gens pour ces journées d'octobre ? -> parler de la venue de Rajagopal et de la préparation de la marche en 2010.

La visée n'est pas quantitative (nombre de gens) mais qualitative. L'idée est de rencontrer une diversité de publics (avec les personnes concernées par les situations de pauvreté), avec une visée d'une société plus juste, plus égalitaire et plus écologique.

Marche dans la Drôme : quelques apprentissages

- On marche à 3km/heure en moyenne. On peut faire 10 à 12 km par jour. Des personnes participent à un jour, une heure... en fonction de leurs disponibilités et de leur condition physique.
- Il faut penser la marche avec une majorité de personnes qui participent à la journée et une minorité qui vont la faire de bout en bout.
- L'atmosphère était festive mais ça s'organise : instruments de musique, temps d'inclusions tous les matins pour développer la cohésion... La présence d'outils concrets (affiches, T-Shirt...) pour susciter une identité collective.
- Des personnes ont joué les « colibris » sur les bords de la marche pour contacter les personnes qui observaient, s'arrêtaient dans leurs voitures... Cela mérite d'être organisé au-delà de la spontanéité surtout si nous sommes plus nombreux. Il faudrait également des tracts afin de pouvoir se référer à un site Internet.
- On a été fortement et tout au long du chemin dans l'éducation populaire : contes chaque matin, échelle de revenu afin de se situer, méthodes d'animation précises et participatives...
- Il faut bien préparer les débats en amont car la violence des situations vécues peut se transporter dans certains débats. Il faut pouvoir animer dans ce cadre-là et maîtriser encore plus les techniques de non-violence.
- Les propositions portées au Conseil Général concernaient le logement, le transport, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, les jeunes, les migrants sans-papiers, l'accès à la terre et à une alimentation saine.. Elles mériteraient d'être redébatues, approfondies, élargies à d'autres thèmes. Mais cela pose la question de la dispersion. Comment maintenir des priorités ?
- Le fait d'arriver quelque part de symbolique, de porter une parole dans un lieu de pouvoir a du sens pour les personnes. Il faudrait le maintenir sans y concentrer toute l'énergie pour ne pas être absorbé par la cible.
- Une des questions : associer toutes les associations et personnes en situation de pauvreté dès le début du processus ? au risque de ralentir tout le collectif ?
- Pour les médias, il faudra penser à des règles et à l'appropriation de tous de ces règles, pour faire attention à comment notre parole peut être utilisée, déformée et amplifiée. Par exemple :

susciter les témoignages individuels mais ne porter des revendications et des idées de transformation que lorsqu'elles ont été adoptées collectivement. Avoir un responsable pour orienter les journalistes. Travailler en amont sur la manière dont les médias se représentent la pauvreté.

- Quel liens faisons-nous avec les autres marches présentes et passées ? (marche pour l'égalité ; marche d'AC contre le chômage ; marche de Survie...)

Le point sur le collectif et ses membres

Le collectif « pour la dignité » est composé de personnes et d'associations. Ont fait connaître leur adhésion au projet à ce jour :

- Aurore Hermet ; Amélie Pascal ; Magali ;
- Fédération des centres sociaux (Rhône-Alpes)
- Secours Catholique (Rhône ; Savoie)
- Association pour la diversité culturelle
- Mouvement pour une Alternative Non Violente (Lyon)
- Gandhi International

ATD Quart-Monde (Rhône-Alpes) souhaite rester informé sans participer à la mise en oeuvre du projet. Ils ont beaucoup de sollicitations. Dans la région, il existe 12 groupes qui sont très débordés, ce qui limite leur participation à ce genre de projets. Par contre, les groupes de Chambéry et de l'Ain qui sont très dynamiques seraient sûrement très partants pour organiser les journées d'octobre au niveau local.

Le collectif a également pris des contacts avec d'autres associations qui n'ont pas donné de réponses précises ou pas participé aux réunions : CCFD Rhône-Alpes ; MRJC Rhône-Alpes ; Centre social Quartier Vitalité ; Asti Drôme ; Union régionale pour l'habitat des Jeunes ; Association des Paralysés de France ; Unis-Cité...

D'autres non pas été contactées mais il serait intéressant de le faire : Cimade, Collectif des travailleurs sans-papiers, Adaj, Terre de liens, ...

La communication

Manu doit créer une adresse mail pour le collectif qui soit accessible à tous. Ce serait bien d'avoir un site Internet participatif qui centralise l'information. Amélie se renseigne afin de voir si elle connaît quelqu'un pour le réaliser. Aurore demande à ce qu'un tract puisse être réalisé afin de pouvoir diffuser l'information sur octobre... (Manu propose de faire une version)

Prochaine réunion

le 29 juin de 9h30 à 12h30
au centre social Quartier Vitalité,
7 rue St Polycarpe, Lyon (métro Hôtel de Ville,
montée vers la Croix Rousse)

